AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Damien, à l'effet que :

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue à 19 h 30 le mardi 15 septembre 2026, le conseil statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

Usage conditionnel de type « Résidence de tourisme »
(Dossier 2026-228)

30, chemin des Quatre-Saisons

Emplacement

Lots 6 696 107, Cadastre du Québec
Lots visés

Objet de la demande :

Autoriser un usage conditionnel de type « Résidence de tourisme » pour l'habitation portant l'adresse civique 30, chemin des Quatre-Saisons.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Les séances du conseil sont tenues en présentiel.

Vous pouvez également nous transmettre vos questions et/ou commentaires par courriel à l'adresse urbanisme@st-damien.com ou par courrier à l'adresse 6850, chemin Montauban, Saint-Damien (Québec) J0K 2E0 avant le 14 septembre 2026 à 16 h 30.

Donné à Saint-Damien, ce 31 août 2026.

Hugo Allaire
Directeur général et greffier-trésorier